



RÉPONSES À LA PANDÉMIE DANS LA RÉGION MENA

Enseignements tirés pour un relèvement
économique inclusif

www.oxfam.org



OXFAM

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités existantes et les mauvaises pratiques de gouvernance dans la région MENA. Elle a en outre eu un impact disproportionné sur les personnes les plus vulnérables. Ces problèmes persistants et structurels menacent également tout processus de relèvement inclusif post-COVID. Les mesures d'austérité préconisées par des institutions comme le FMI risquent d'aggraver les inégalités et l'exclusion sociale, comme en témoignent les répercussions diverses et liées au genre sur les personnes les plus vulnérables, notamment en raison des lacunes en matière de dépenses publiques consacrées à la santé et à la protection sociale.

La justice économique et fiscale obtenue grâce à une fiscalité progressive et des dépenses publiques inclusives et résistantes aux crises sont deux solutions politiques clés pour éviter que les futures crises n'appauvrissent encore les personnes les plus vulnérables dans la région. Alors que le monde se remet de la pandémie, le moment est venu pour les décideurs au niveau national et mondial (notamment les institutions financières internationales) de faire le point et de chercher des alternatives politiques répondant à une approche du relèvement fondée sur les droits, inclusive, holistique, axée sur la résilience et financée par une fiscalité progressive.

© Oxfam International, mai 2023

Ce document a été rédigé par Anna Chernova, Salma Jrad et Nadine Mezher. Oxfam remercie Amine Bouzaïene (chercheur indépendant du Centre Ali Ben Ghedhahem pour la justice fiscale) pour son assistance. Elle remercie particulièrement le Center for Economic and Social Rights pour ses conseils, l’American University de Beyrouth, Al Bawsala en Tunisie, le Center for Trade Union & Workers Services en Égypte et d’autres partenaires dans la région, comme la Social Progress Indicators Platform en Égypte, dont les recherches ont inspiré et enrichi cette publication. Les auteures remercient leurs collègues d’Oxfam, notamment Nabil Abdo, Anjela Taneja et Susana Ruiz Rodriguez, pour leur assistance. Ce document d’information fait partie d’une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives aux politiques de développement et humanitaires. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d’auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d’éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d’évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d’autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le DOI : 10.21201/2023.621496 en mai 2023. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l’anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand ; Jérôme Richard) et relu par Morgane Menichini.

Photo de couverture : Affluence à la gare centrale de Tunis, 2020. Crédit photo : Hamideddine Bouali/Oxfam.

RÉSUMÉ

Outre le tragique bilan humain de la pandémie de COVID-19, la nature transversale de ses impacts socio-économiques a mis en lumière les injustices des modèles économiques et des systèmes de gouvernance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Si les décideurs politiques s'accordent à dire qu'un investissement conséquent est nécessaire pour faire face aux impacts socio-économiques de la pandémie sur les vies et les moyens de subsistance, le consensus est moins net concernant la répartition des ressources et une approche fondée sur les droits pour prendre soin des personnes et de la planète¹. Les crises multidimensionnelles des inégalités, notamment l'inflation sans précédent des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ont été exacerbées par la pandémie, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les grands bouleversements qui en découlent. La flambée du prix des denrées alimentaires s'est conjuguée aux catastrophes climatiques et a encore creusé les inégalités². La perturbation du commerce mondial et de l'activité économique, la hausse du prix du pétrole et les mesures de confinement ont toutes eu un impact négatif sur les économies très inégales de la région, notamment dans les contextes où les travailleurs et travailleuses du secteur informel constituent une grande partie de la main-d'œuvre.

La pandémie a aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes, les populations rurales et urbaines, les travailleurs et travailleuses formel·les et informel·les. Elle a par ailleurs eu un impact disproportionné sur les travailleurs et travailleuses de certains secteurs. Dans de nombreux pays, les réponses politiques inadéquates des gouvernements nationaux et des institutions internationales ont aggravé l'impact du modèle économique néolibéral actuel, en particulier sur les populations les plus vulnérables. Il est à craindre que les inégalités continuent de se creuser, que les troubles sociaux et les conflits armés s'intensifient et que les nations peinent à se montrer équitables et inclusives dans leurs aspirations à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué que la plupart des prêts accordés dans le cadre des mesures d'urgence déployées pour faire face à la COVID-19 ne sont pas assortis des conditions habituelles, s'agissant de prêts d'urgence. L'austérité apparaît toutefois en bonne place dans plusieurs discussions entre les pays et le FMI, et certains pays ont négocié des programmes de prêts traditionnels qui incluent des conditionnalités liées à l'austérité³. Les conflits armés nationaux et régionaux prolongés, les flux de réfugié·es et migratoires et l'inflation galopante (en partie déclenchée par l'invasion russe et son impact sur le commerce mondial) sont autant de facteurs de risque qui requièrent que les décideurs politiques au niveau national et mondial envisagent des politiques fiscales équitables et des mesures de relèvement inclusives et s'efforcent de cibler les personnes qui ont le plus besoin de filets de sécurité sociale.

Il est également nécessaire de changer les termes du débat sur les politiques de relèvement économique dans la région MENA et de s'attaquer aux causes structurelles préexistantes qui tendent à exacerber les inégalités et à saper la résilience. De nombreux pays de la région MENA ont connu des crises qui s'entrecroisent. La réponse du gouvernement libanais à la COVID-19 en termes de

mesures de relèvement socio-économique a été très limitée, voire inexistante. La pandémie est venue s'ajouter à d'autres crises et a eu un impact sur l'emploi et les conditions de vie du secteur informel en milieu urbain. Elle a affecté de manière disproportionnée les personnes vivant dans la pauvreté, en particulier les femmes et les personnes déplacées. Le Liban accueillait déjà un grand nombre de personnes réfugiées à la suite de crises prolongées dans les pays voisins, tout en faisant face à des crises économiques et politiques sur son territoire. Étant donné que les emplois dans le secteur informel représentaient plus de 50 % de la main-d'œuvre avant la pandémie⁴, les vulnérabilités sanitaires et économiques se sont accrues. La plupart des ménages (en particulier ceux ne bénéficiant d'aucun filet de sécurité sociale) ont eu recours à des mécanismes d'adaptation négatifs, avec une intensification du travail des enfants et de la déscolarisation. L'intervention du gouvernement a été limitée en termes de portée et d'impact, et n'a pas permis d'atténuer les difficultés quotidiennes rencontrées par les populations vulnérables en raison de la crise économique et des ressources économiques limitées que le gouvernement pouvait consacrer à l'aide apportée à la population⁵.

En outre, le Liban ne progresse guère dans le déblocage des fonds convenus avec le FMI. Après plusieurs cycles de discussions sur les aspects techniques, le FMI et le Liban sont parvenus en avril 2022 à un accord concernant un mécanisme élargi de financement sur quatre ans. Or, l'approbation du programme de prêt par le conseil d'administration du FMI est subordonnée à une série d'actions préalables, notamment le renforcement de la gouvernance du pays, la restructuration du secteur financier, le traitement des pertes accumulées par les banques privées et la banque centrale libanaise, ou encore la mise en place d'un système de change unifié^{6,7}. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces conditions ont été « très lents », ce qui a retardé l'approbation du programme de prêt par le Conseil d'administration⁸.

En Tunisie, les chocs successifs (de la dette à la pandémie, sans oublier les impacts indirects de l'invasion de l'Ukraine par la Russie) ont eu de graves répercussions multidimensionnelles sur une économie déjà sujette à sa pire crise à ce jour⁹. Cette situation a incité tous les gouvernements arrivés au pouvoir depuis 2021 à négocier avec le FMI pour bénéficier d'un programme de prêt de 4 milliards de dollars. Ces négociations ont mis en évidence un fort déséquilibre apparent du pouvoir de négociation entre le FMI et les gouvernements tunisiens, en plus de l'absence de plans pour stimuler l'économie nationale par le biais d'investissements publics. Au lieu de cela, les réformes économiques en cours d'élaboration avec le FMI devraient contenir une série de mesures d'austérité, notamment la suppression des subventions sur les denrées alimentaires et les carburants, allée à des réductions des dépenses publiques affectant les plus vulnérables.

Le référendum constitutionnel du 25 juillet 2022 a marqué un jalon important dans l'histoire de la Tunisie. Quelques mois plus tard, le changement de cap drastique a plongé tout le pays dans l'incertitude et a accentué les divisions entre le président et ses soutiens et un large pan de l'opposition politique et des acteurs de la société civile, dont une partie considère que cela marque un coup d'arrêt dans la transition démocratique initiée en 2011.

En Égypte, le nouvel accord de prêt du FMI contracté en janvier 2023, d'un montant de 3 milliards de dollars, est le quatrième prêt accordé au pays depuis

2016¹⁰. Si la vague inflationniste qui a suivi les réformes structurelles de 2016 a permis d'alléger le poids de la dette intérieure¹¹, elle a en revanche aggravé le fardeau de la dette extérieure¹². Le portefeuille de la dette extérieure de l'Égypte n'a cessé de croître, passant de 48 milliards de dollars avant la crise à plus de 134,8 milliards de dollars en 2021¹³. L'asymétrie de devises qui résulte de la baisse du taux de change alors que la valeur de la devise continue de diminuer en raison des politiques d'ajustement structurel associées au prêt place l'Égypte dans une position vulnérable : le déficit des opérations courantes a atteint 18,4 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 60 % par rapport à l'année précédente¹⁴. La population égyptienne est confrontée à une crise du coût de la vie à cause de laquelle des millions de personnes ont du mal à se procurer de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Bien que positive, la prolongation du programme de transferts monétaires actée dans le cadre du nouvel accord avec le FMI est loin d'être suffisante pour protéger la population de la montée en flèche des coûts exacerbée par le programme du FMI¹⁵.

À la lumière des crises économiques consécutives aux répercussions multidimensionnelles, il est impératif d'adopter des politiques fiscales alternatives et justes pour réduire les inégalités économiques et sociales. Les gouvernements de la région MENA (la plus inégalitaire au monde) doivent changer de paradigme dans leurs politiques fiscales. La compétitivité, présentée par les institutions financières internationales comme la clé de voûte de la croissance économique, doit laisser la place à l'équité et à la justice socio-économique. Pour cela, il convient de remodeler les capacités des pays de la région MENA à mobiliser leurs propres ressources afin de faire face aux principaux défis budgétaires, économiques, sociaux et écologiques.

Les gouvernements devraient adopter des politiques fiscales plus progressives afin de collecter davantage auprès des plus riches, qu'il s'agisse de particuliers ou de grandes entreprises. Il est essentiel de rééquilibrer dans le total des recettes perçues le poids de la fiscalité régressive, comme la TVA et les autres taxes à la consommation, qui a tendance à peser de manière disproportionnée sur les personnes les plus vulnérables. Le moment est venu d'introduire une fiscalité plus juste et plus progressive, afin d'imposer davantage les 1 % les plus riches sur leurs revenus (y compris les revenus du capital) et leur patrimoine (ensemble des actifs et successions). Ces réformes devraient s'accompagner d'une révision et d'une limitation des incitations fiscales, d'une imposition des superprofits des entreprises et d'un engagement à renforcer la transparence et à lutter contre les paradis fiscaux.

Les recettes supplémentaires collectées devraient être affectées à la lutte contre le sous-investissement chronique pour les services publics, en particulier dans l'éducation, la santé et les transports publics. Ces recettes devraient également être utilisées pour mettre en place des systèmes de protection sociale universelle, y compris pour les personnes les plus vulnérables (citoyen-nes, travailleurs et travailleuses avec un statut de personnes migrantes ou réfugiées engagé-es dans l'économie informelle). En outre, il est essentiel de financer des mesures qui stimuleront les économies des pays dans la région MENA. Les investissements publics réalisés dans les domaines de l'agriculture et des énergies renouvelables devraient permettre des transitions énergétiques écologiquement responsables, répondant aux besoins des populations et promouvant le développement local des communautés les plus défavorisées.

1 INTRODUCTION

La COVID-19 a constitué une menace socio-économique sérieuse dans une région déjà caractérisée par des niveaux élevés d'inégalités horizontales, verticales¹⁶ et régionales¹⁷, ainsi que par plusieurs conflits armés prolongés au niveau local et international. La région MENA est considérée comme la plus inégale du monde, avec des niveaux d'inégalités qui entraînent et exacerbent les conflits armés et d'autres formes de violence¹⁸.

Dans la région MENA, le modèle économique néolibéral s'est manifesté par des décennies de fort endettement suivies de mesures d'austérité. Les dépenses publiques limitées et la fiscalité régressive ont eu un impact sur les plus vulnérables, qui doivent supporter le fardeau de l'austérité sans bénéficier d'un accès adéquat aux services publics ou à la protection sociale¹⁹. Les réponses des gouvernements à la pandémie recelaient le risque d'exacerber cette tendance.

La pandémie de COVID-19 a frappé la région MENA à la fin du mois de janvier 2020, avec un nombre croissant de cas déclarés, et l'on a vu les gouvernements nationaux adopter des approches variées sans grande cohésion régionale. Elle est survenue à un moment où les manifestations contre l'injustice des inégalités se multipliaient au Liban, en Irak et en Tunisie²⁰. La nature des élites et la manière dont elles exercent leur pouvoir (en réprimant les protestations et les mouvements sociaux) ont alimenté les protestations et la violence organisée dans de nombreux pays²¹. Les acteurs de la société civile s'évertuaient déjà à remettre en question les discours dominants qui promeuvent la croissance économique au détriment des institutions publiques et des services sociaux de base.

La pandémie a eu des répercussions inégales, creusant les inégalités de genre et affectant de manière disproportionnée les personnes déplacées. La fracture entre villes et campagnes s'est creusée et les inégalités d'accès aux services publics (santé, éducation, protection sociale) ont été révélées au grand jour²². Les répercussions socio-économiques de la pandémie varient selon les secteurs, avec des effets particulièrement négatifs sur les secteurs où l'emploi informel domine. Les services publics et les systèmes nationaux de protection sociale n'ont pas suffi pour prémunir les personnes les plus vulnérables des effets principaux (santé) et secondaires (économie) de la pandémie.

En réponse aux difficultés économiques exacerbées par la pandémie, de nombreux gouvernements cherchent à mettre en œuvre de nouvelles mesures d'austérité. La pandémie s'étant propagée dans la région MENA au beau milieu d'une mobilisation populaire contre les inégalités, la corruption et l'autoritarisme, les politiques de relèvement devraient chercher à modifier le *statu quo*²³ plutôt que de promouvoir les mêmes modèles économiques marqués par une austérité renforcée. En plus d'être genrée, la politique d'austérité mêle patriarcat et idéologie néolibérale pour exploiter davantage encore les personnes les plus opprimées de la société²⁴. Le modèle économique néolibéral dominant constitue en soi une forme de

violence basée sur le genre. Les choix politiques, en particulier en temps de crise, affectent de manière disproportionnée les femmes, les filles et les autres personnes exclues des structures décisionnelles²⁵. Pour une région caractérisée par une forte économie informelle, sévèrement touchée par les conflits et déjà considérée comme l'une des plus inégales, des plus fragiles et des plus vulnérables au changement climatique au monde, ces mesures d'austérité se révèlent particulièrement néfastes à court et à long terme.

Les principales tendances décrites ci-dessous s'appuient sur une analyse régionale et sur des données nationales produites par des acteurs de la société civile au Liban, en Égypte et en Tunisie. Les répercussions inégales de la pandémie sont dues à une série de facteurs, notamment le secteur d'activité et la nature du travail, le type et le degré de formalité des contrats (et la protection sociale et du travail qui y est associée), le statut de déplacement et la dynamique de genre sur le plan socio-économique. Le secteur informel a tendance à se relever plus lentement, et le relèvement suite à la pandémie risque d'accentuer encore les inégalités²⁶.

2 DES INEGALITES EN MATIERE D'IMPACT : PAS TOUT-TES DANS LE MEME BATEAU FACE A LA TEMPETE

L'impact de la pandémie dans la région MENA a été très inégal, affectant de manière disproportionnée les personnes pauvres et vulnérables, en particulier les femmes, les personnes migrantes et les personnes réfugiées. Dans une région où le contrat social tend à se caractériser par la mainmise des élites et la coercition politique, les inégalités en matière d'accès aux services se sont fortement accrues pendant la pandémie²⁷, tandis que les réponses à la pandémie ont mis en évidence le déficit de protection sociale dans la région la plus inégalitaire du monde²⁸. Les inégalités au sein des pays et entre eux se sont creusées pendant la pandémie, les élites continuant à bénéficier de soins de santé privés et d'un accès privilégié aux vaccins²⁹, tandis que le reste de la population a dû se contenter de systèmes de santé publique débordés³⁰. Les inégalités se sont manifestées dans la distribution des vaccins, avec des écarts importants et des taux de vaccination variant de 50 % en Arabie saoudite et de 37 % au Maroc à des taux inférieurs à 1 % au Yémen et en Syrie, à 2 % en Irak et à 4 % en Égypte³¹.

Dans des pays comme le Liban, les effets de la pandémie se sont mêlés à d'autres crises (économiques, humanitaires et politiques), affectant particulièrement les personnes les plus vulnérables. Des événements comme l'explosion du port de Beyrouth en août 2020 ont encore exacerbé

les tensions sociopolitiques, mis à rude épreuve les services de santé dans la capitale et agrégé les causes de fragilité au Liban³². La pandémie a eu un impact sur la majeure partie de la population, avec une baisse du niveau de vie et une multiplication des mécanismes d'adaptation négatifs, en particulier chez les plus vulnérables (avec ou sans citoyenneté libanaise)³³. Les mesures de confinement et autres politiques de distanciation sociale mises en place au début de la pandémie ont entraîné des pertes de revenus considérables pour les travailleurs et travailleuses du secteur informel et les petites entreprises, en particulier dans le secteur des services et de l'hôtellerie. La détérioration de la situation économique, qui s'est traduite par une inflation annuelle à trois chiffres³⁴ pendant plus de deux ans en raison de la dépréciation de la monnaie locale, de la hausse du chômage et de la suppression des subventions sur les carburants et les médicaments, a considérablement réduit le pouvoir d'achat des ménages et augmenté de manière significative le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire³⁵.

Une analyse IPC a démontré que 1,98 million de personnes (à la fois des résident-es libanais-es et des membres de la population réfugiée syrienne) étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë entre septembre et décembre 2022 et anticipait une augmentation de ce nombre³⁶. En outre, dans une enquête nationale menée par Oxfam au Liban, seulement 8 % des personnes interrogées résidant dans les zones d'intervention d'Oxfam ont déclaré que leurs revenus étaient suffisants pour couvrir leurs dépenses alimentaires³⁷. Face à ces difficultés économiques, les ménages ont dû adopter des mécanismes d'adaptation négatifs et réduire leurs dépenses sur les biens et services essentiels, notamment la nourriture, les médicaments et le traitement des maladies chroniques, l'éducation des enfants, les factures d'électricité, le paiement des loyers et les dépenses d'entretien. D'autres mécanismes ont été adoptés, notamment la vente d'actifs, l'endettement ou la demande d'aide financière auprès de familles et d'amis vivant à l'étranger³⁸. En l'absence d'un système de protection sociale universelle fondé sur les droits³⁹, le Liban est devenu très dépendant de l'aide étrangère et du soutien humanitaire, notamment des repas, des bons alimentaires et des services médicaux fournis par des organisations locales à but non lucratif⁴⁰.

En Tunisie, les politiques d'austérité et les coupes budgétaires opérées par les gouvernements successifs depuis le programme d'ajustement structurel de 1986 ont progressivement démantelé la qualité des services publics et l'accès à ces services, rendant le pays vulnérable à la pandémie de COVID-19. La pandémie a révélé la dure réalité du délabrement général du système de santé publique et de son infrastructure chancelante. La Pharmacie centrale de Tunisie a vu sa dette s'élever à près de 500 millions de dinars (156 millions d'euros)⁴¹. Le déclin des services du secteur public a conduit à une privatisation de grande ampleur des soins de santé. Avec l'augmentation des dépenses privées et des dépenses personnelles, les soins de santé sont devenus de plus en plus inaccessibles, en particulier pour les groupes vulnérables, ce qui a aggravé les inégalités géographiques et socio-économiques.

Depuis 2011 en Égypte, les revendications pour la justice économique et

sociale restent lettre morte, tandis que la pauvreté continue de gagner du terrain. Les tendances aux inégalités horizontales et verticales persistent, tandis que les fenêtres de redevabilité faisant appel aux droits humains et à l'espace civique se ferment⁴². L'espace civique en Égypte est actuellement considéré comme « fermé » par l'Initiative pour l'Espace Civique de CIVICUS⁴³.

UN FOSSE QUI SE CREUSE EN MATIERE D'ACCES AU SECTEUR DE LA SANTE

En Tunisie, 21 % de la population s'est retrouvée en situation de pauvreté pendant la pandémie, contre 14 % auparavant⁴⁴. La crise sanitaire a également accentué les inégalités, avec une hausse de l'indice de Gini de 37 % à 39,5 % entre 2019 et 2020⁴⁵. Au Liban, la pandémie a exacerbé les inégalités existantes en faisant tomber la majorité de la population sous le seuil de pauvreté⁴⁶. D'après une étude de la CESA0, le taux de pauvreté multidimensionnelle au Liban a doublé, passant de 42 % de la population en 2019 à 82 % en 2021, avec près de 4 millions de personnes vivant désormais dans une pauvreté multidimensionnelle⁴⁷. En Égypte, selon les données les plus récentes, le taux de pauvreté du pays était de 29,75 % en 2020, en baisse comparé aux 32,5 % de 2018, mais toujours nettement supérieur au taux de 2015 (27,8 %)⁴⁸.

Alors que les gouvernements des pays développés ont réussi à mettre en place des mesures de soutien économique et financier afin d'atténuer l'impact de la COVID-19, les travailleurs et travailleuses des pays à revenu faible et intermédiaire ont beaucoup souffert de la pandémie⁴⁹. La pauvreté croissante et le poids financier des services médicaux, combinés à l'absence de programme de protection sociale adéquat, ont creusé un fossé dans l'accès aux services de santé, en particulier chez les plus vulnérables. Au Liban, les dépenses de santé à la charge des patient-es sont historiquement élevées, même en l'absence de chiffres à jour depuis le début de la crise financière en 2019⁵⁰. La détérioration des conditions de vie a encore limité l'accès et l'abordabilité des médicaments et des traitements pour les ménages pauvres, avec un impact disproportionné sur les enfants et les personnes réfugiées accueillies dans le pays sans couverture sociale. L'accès aux services de santé et aux médicaments est devenu encore plus coûteux après la suppression des subventions par le gouvernement, ce qui a également entraîné une pénurie de médicaments dans tout le pays⁵¹.

La crise de la COVID-19 a également mis en évidence la dépendance excessive du système de santé libanais vis-à-vis des hôpitaux et des centres médicaux privés, alors que la santé publique ne dispose pas de ressources suffisantes. En effet, malgré l'aide internationale, le secteur de la santé publique a eu du mal à répondre aux besoins croissants. Au début de la pandémie, les hôpitaux privés étaient réticents à engager des ressources, du personnel médical et des lits pour faire face à la crise, ce qui a mis sous tension les capacités des hôpitaux publics. Le secteur souffre également du départ de médecins et de personnels infirmiers fuyant la crise économique. L'Organisation mondiale de la Santé a estimé en 2021 que 40 % des médecins et près de 30 % des infirmiers et infirmières avaient

quitté le pays depuis octobre 2019⁵².

En Tunisie, l'année précédant la pandémie, le budget du ministère de la Santé était de 2,055 milliards de dinars tunisiens (5,04 % du budget de l'État), un montant correspondant à la moyenne de la décennie précédente et considéré comme extrêmement faible. Malgré l'impact dramatique de la pandémie et les insuffisances majeures en ressources humaines et matérielles, le budget de la santé n'a augmenté qu'à 2,544 milliards de dinars en 2020, même si la loi financière pour 2023 prévoit une augmentation de la part de la santé publique dans le budget de l'État (à 6,79 %)⁵³. Les politiques incitatives du secteur privé se sont traduites par une augmentation de 23,69 % du nombre d'établissements de santé privés entre 2011 et 2019 (de 2 406 à 2 976). Au cours de la même période, les établissements du secteur public ont plutôt stagné, avec une hausse de seulement 3,66 %⁵⁴. Le nombre de médecins spécialistes travaillant dans le secteur public tunisien a fortement diminué entre 2017 et 2019, chutant de 3 339 à 2 318 (soit 0,19 pour 1 000 habitant·es)⁵⁵. Ces carences sont inégalement réparties entre les régions, les zones non côtières ayant nettement moins de médecins par habitant·e⁵⁶. L'accès au secteur privé est également très inéquitable au niveau régional, puisque 90 % des cliniques privées se trouvent dans les régions côtières. Le pourcentage de femmes enceintes bénéficiant de soins prénataux a diminué, et l'accès difficile aux services a provoqué une hausse des taux de mortalité maternelle, notamment à l'intérieur des terres⁵⁷.

L'objectif Vision 2030 de l'Égypte est de réduire les dépenses de santé à la charge des patient·es à 40 % d'ici 2020 et à 28 % d'ici 2030⁵⁸. Les chiffres actuels suggèrent que l'Égypte est loin du compte, les dernières statistiques de 2019/2020 indiquant que les dépenses de santé à la charge des patient·es atteignaient 63 %⁵⁹. Selon une étude réalisée par CAPMAS pour 2019/2020, le taux de dépense du ménage égyptien moyen pour les services de santé en fait le troisième poste le plus important après l'alimentation et le logement, à 10,4 % des dépenses totales annuelles⁶⁰. Ce taux élevé est le reflet de l'inefficacité du système de santé, ainsi que du chaos et de l'absence de réglementation du marché médical. Cela incite de nombreuses personnes à recourir à des prestataires du secteur privé pour leurs besoins en matière de soins de santé⁶¹.

Les dépenses moyennes des familles ont diminué de 1,8 % en valeur absolue entre 2015 et 2020, tandis que le revenu moyen des familles a diminué de 4,3 %⁶². Les revenus moyens diminuent donc plus rapidement et largement que le rythme auquel les ménages parviennent à réduire leurs dépenses.

EXCLUSION SOCIALE : IMPACT SUR LES POPULATIONS LES PLUS VULNERABLES

Les carences en matière de protection sociale pour les populations les plus vulnérables (femmes, travailleurs et travailleuses du secteur informel, personnes déplacées, personnel soignant/employé·es domestiques) ont

été particulièrement marquées.

Plusieurs pays de la région MENA, dont le Liban, accueillent un grand nombre de personnes réfugiées et migrantes. Au Liban, les personnes réfugiées ont été particulièrement exposées à la pandémie, avec des vulnérabilités variant selon l'âge, le genre et l'accès aux ressources⁶³. Les groupes vulnérables ont déclaré avoir accumulé de lourdes dettes et ne pas disposer de plans de remboursement clairs ou réalisables⁶⁴. Alors que la population libanaise est fortement tributaire des transferts de fonds, la population réfugiée syrienne au Liban a tendance à venir de régions défavorisées et ne peut pas vraiment compter sur les réseaux de transferts de fonds. Des recherches menées par l'Université Américaine de Beyrouth (AUB) ont révélé une plus forte propension à rechercher une protection sociale et un emploi à l'étranger, tant parmi les citoyen·nes libanais·es que parmi les personnes réfugiées non libanaises⁶⁵. Au Liban, la Caisse nationale de sécurité sociale ne couvre pas les personnes réfugiées et migrantes, les personnes au chômage et les personnes âgées, les travailleurs et travailleuses du secteur informel ou les travailleurs et travailleuses d'autres secteurs comme l'agriculture⁶⁶. La pandémie a exacerbé l'absence de filets de sécurité, car de nombreuses personnes ayant perdu leur emploi n'ont pas trouvé d'autre source de revenus. Les travailleurs et travailleuses libanais·es et non libanais·es ont accusé des pertes de revenus suite aux confinements, aux fermetures temporaires ou permanentes d'entreprises et à la dévaluation monétaire résultant de la crise financière et bancaire. Certaines municipalités et autorités locales accueillent également un plus grand nombre de personnes réfugiées et d'autres populations vulnérables, mais ne reçoivent pas suffisamment de ressources des autorités centrales pour soulager la pression exercée sur les services essentiels pendant les crises⁶⁷.

En Tunisie, les transferts monétaires directs, dans le cadre du Programme national d'aide aux familles nécessiteuses (PNAFN) par exemple, n'ont pas permis d'atteindre efficacement les ménages ciblés. En Tunisie, seulement 12 % des personnes pauvres (seuil fixé à 2 dollars par jour) bénéficient du programme national de transferts monétaires destiné aux familles défavorisées. Parmi les bénéficiaires, qui représentent près de 23 % des citoyen·nes tunisien·nes, seulement 40 % appartiennent au quintile de revenu le plus bas⁶⁸. Même si les ménages ciblés sont identifiés, beaucoup d'entre eux ne pourront pas accéder à ces transferts en raison d'un taux de bancarisation très faible. En 2021, à peine un tiers (32 %) des 40 % les plus pauvres disposaient d'un compte auprès d'une institution financière⁶⁹. Ce taux est encore plus faible pour les femmes, avec 28,7 %⁷⁰.

L'économie égyptienne continue de s'appuyer principalement sur la consommation des ménages, qui représentait 85,8 % de son PIB en 2020, contre une moyenne mondiale de 64,36 % pour 129 pays⁷¹. Bien que la part des taxes à la consommation (TVA) dans les recettes fiscales globales ait diminué à 41,5 % pour 2020/2021, contre 48,5 % en 2019/2020, cela continue de compromettre l'équité du régime fiscal égyptien⁷². La dépendance excessive vis-à-vis des taxes à la consommation et l'absence d'impôt progressif sur le revenu des particuliers alourdissent la charge qui pèse sur la classe moyenne égyptienne, de moins en moins nombreuse, et

sur les travailleurs et travailleuses pauvres, ce qui nuit en fin de compte au bien-être des citoyen·nes.

La crise de la COVID-19 a révélé la situation critique des 5,6 millions de travailleurs et travailleuses du secteur informel en Égypte⁷³. Malgré l'absence de données fiables sur le nombre de travailleurs et travailleuses du secteur informel (une estimation officielle récente l'évalue à 10 millions)⁷⁴, différentes catégories de travailleurs et travailleuses informel·les⁷⁵ ont été confrontées à d'énormes défis en raison des répercussions sur le secteur des loisirs, notamment les marchand·es de rue touché·es par la fermeture des marchés en plein air. Le travail domestique a été l'un des secteurs les plus touchés, la plupart des ménages ayant choisi de ne plus solliciter de tels services par crainte de contracter la COVID-19⁷⁶.

La pandémie a mis en lumière les conditions de vie dégradantes dans l'ensemble du secteur informel, marqué par la pauvreté et le chômage et qui doit faire face au prix exorbitant des services de santé et à l'absence de protection juridique. Les services publics comme les soins de santé et la sécurité sociale ne couvrent que les travailleurs et travailleuses du secteur formel.

DES INEGALITES DE GENRE EXACERBEES

Les économistes féministes mettent en garde contre la violence du système économique mondial actuel à l'égard des femmes et des filles. Dans le monde entier, 54 % des pays qui prévoient de nouvelles baisses pour la protection sociale n'offrent déjà que peu ou pas d'aide aux mères et aux enfants⁷⁷. Le cumul entre injustice économique et inégalités de genre, combiné à des normes sociales patriarcales validées par les lois et les pratiques, est particulièrement sensible dans la région MENA⁷⁸.

Les femmes, la jeunesse, les personnes réfugiées et migrantes, ainsi que d'autres groupes traditionnellement marginalisés par les normes sociales et ignorés par les politiques publiques, tendent à être les plus touchés et les moins consultés dans le cadre de ces plans d'austérité. La dégradation des services publics, voire la suppression des services essentiels, les priverait encore davantage de leurs droits et exacerberait les inégalités sociales et de genre.

Le maintien et l'intensification des politiques d'austérité, par exemple dans le domaine de la santé ou de l'éducation, excluent encore davantage les femmes de la population active, en plus de bafouer leurs droits fondamentaux en matière d'accès à la santé ou à l'éducation⁷⁹. Les recherches menées par Oxfam en Tunisie, en Jordanie et en Égypte ont montré que les politiques d'austérité mises en œuvre entre 2011 et 2019 ont contribué à une baisse significative des dépenses en matière de santé et d'éducation, les femmes étant les plus touchées, y compris dans leur participation à la main-d'œuvre⁸⁰. Les mesures d'austérité ont réduit la taille du secteur public (le principal employeur formel des femmes dans la

région), affectant de manière disproportionnée les femmes, dont beaucoup se sont retrouvées à consacrer plus de temps au travail de soin non rémunéré pour compenser l'impact de ces réductions des dépenses sociales. L'absence ou l'inadéquation des programmes de protection sociale comme la couverture d'assurance (qui affecte les femmes de manière disproportionnée, surtout en période de crise économique) ou les programmes de transferts monétaires ciblant les femmes (pour les aider à échapper à la pauvreté et aux violences) confirme que les mesures d'austérité ne sont pas à même de créer une croissance économique inclusive et durable.

Les mesures d'austérité s'entrecourent avec l'économie des soins au sens large⁸¹, qui est en grande partie assurée par des femmes⁸². Pour maintenir un niveau de vie adéquat, les femmes soutiennent l'économie des soins en assurant un travail non rémunéré, ce qui renforce les inégalités dans les rôles de genre⁸³. Combinées à d'autres indicateurs macroéconomiques comme l'écart salarial entre les hommes et les femmes, des salaires minimum inappropriés et la faible participation sur le marché du travail, les mesures d'austérité ont un impact disproportionné sur les femmes et portent atteinte à leurs droits économiques et sociaux. L'absence de budgétisation sensible au genre dans des domaines comme les infrastructures, les politiques de l'emploi et le financement des investissements publics contribue également à exclure les femmes du marché du travail et des activités porteuses de croissance. L'exclusion économique alimente inévitablement l'exclusion politique des femmes.

Les femmes libanaises sont deux fois plus susceptibles que les hommes de se retrouver au chômage, sous-payées ou travaillant dans des conditions défavorables⁸⁴ tout en étant sous-représentées en politique⁸⁵. Les groupes vulnérables et marginalisés, notamment les femmes et les membres de la communauté LGBTQIA+, les travailleurs et travailleuses migrant·es et les personnes réfugiées, ont souffert de manière disproportionnée pendant la pandémie. Celle-ci a en outre exposé les femmes à un risque accru de violence physique ou émotionnelle perpétré par des membres du ménage ou d'autres personnes, les femmes non libanaises étant particulièrement exposées. Les abus physiques incluaient la violence domestique et les agressions par les propriétaires en cas de retard dans le paiement des loyers⁸⁶.

En Tunisie, l'accès aux installations publiques est profondément inégal selon les régions et le genre⁸⁷. La pénurie de ressources humaines a également touché les infirmiers et les infirmières. L'OMS recommande un ratio de 4 infirmiers et infirmières pour 1 000 habitant·es, alors que la moyenne mondiale était estimée à 3,816 infirmiers et infirmières pour 1 000 habitant·es en 2018. En Tunisie, ce ratio était de 2,51 en 2017, en baisse par rapport aux 2,65 de 2015⁸⁸. Le pourcentage de femmes enceintes bénéficiant de soins prénataux a connu un léger déclin, passant de 98,1 % en 2012 à 95,3 % en 2018. Ce manque d'accès aux services va de pair avec des taux de mortalité maternelle plus élevés, en particulier à l'intérieur des terres. Le gouvernorat de Tataouine, par exemple, enregistrait 80 décès pour 100 000 naissances en 2013, soit plus du double de la moyenne nationale de 36 décès pour 100 000 naissances⁸⁹.

Bien que les taux de pauvreté soient rarement ventilés par genre, il est probable que la pauvreté en Égypte soit féminisée comme elle l'est partout dans le monde. Des facteurs économiques, démographiques et socioculturels se chevauchent et contribuent à l'impact disproportionné de la pauvreté sur les femmes. Elles ont généralement moins accès au pouvoir, à l'éducation, aux ressources productives et aux processus décisionnels qui ont des conséquences sur leur vie. En raison de la division genrée du travail et de la responsabilité des soins, les femmes supportent également une charge plus lourde pour ce qui est de la gestion des travaux domestiques et des dépenses du ménage.

IMPACTS SUR LE SECTEUR INFORMEL ET LES EMPLOIS FRAGILES

Dans l'ensemble des pays du Sud, la majorité des travailleurs et des travailleuses dépendent des secteurs informels pour leur subsistance, souvent sans protection, hors de toute réglementation, sans reconnaissance ni valorisation, ce qui les rend vulnérables aux chocs et souvent négligé-es par les responsables de l'élaboration des politiques. Bien qu'il existe d'importantes différences entre les pays et les contextes, l'économie informelle et la pauvreté sont étroitement liées, et l'informalité tend à se développer en temps de crise⁹⁰. Au niveau mondial, une grande partie des personnes vivant dans la pauvreté évoluent dans l'économie informelle, avec des vulnérabilités qui se recoupent : logement précaire, alimentation de mauvaise qualité et manque d'accès à l'eau potable, aux installations sanitaires et aux services de santé de base, entre autres⁹¹. La pandémie a aggravé les conditions précaires des ménages dépendant de l'économie informelle et a eu un impact disproportionné sur certains secteurs et groupes.

Le fait qu'une part importante de la main-d'œuvre évolue dans le secteur informel dans la région MENA (56,3 % de l'emploi en Afrique du Nord et 63,9 % au Moyen-Orient) a rendu des millions de personnes vulnérables aux pertes de revenus, avec très peu, voire aucune protection sociale. La pandémie a eu un impact disproportionné sur les femmes et les personnes déplacées, qui ont été particulièrement exposées aux effets directs et indirects de la crise sanitaire⁹².

Au Liban, les travailleurs et travailleuses du secteur informel (y compris les personnes réfugiées et migrantes) ont été particulièrement vulnérables aux premiers effets de la pandémie, ayant tendance à vivre dans des espaces plus densément peuplés et à avoir un accès plus restreint à l'eau potable, aux services médicaux et aux équipements de protection individuelle. Les travailleurs et travailleuses du secteur informel ont subi des pertes d'emploi plus importantes que leurs homologues du secteur formel. Plus de 89 % des travailleurs et travailleuses indépendant-es ont déclaré avoir subi une réduction de leurs revenus et 69,8 % l'ont attribuée à l'effet conjugué de la crise économique et de la pandémie⁹³. La migration inversée, des grands centres urbains vers les zones rurales, peut avoir contribué à l'augmentation de l'économie informelle pour certains groupes. Même après

la levée de la plupart des restrictions de déplacement dans le cadre des mesures sanitaires au Liban, les travailleurs et travailleuses ont continué à éprouver des difficultés à trouver un nouvel emploi comparable à celui exercé avant la pandémie. Certains secteurs ont été particulièrement touchés, les employeurs proposant des contrats de travail plus faibles, avec un recours accru au travail précaire et aux emplois basés sur les pourboires, notamment⁹⁴. Une grande partie des personnes évoluant traditionnellement dans le secteur informel n'avaient pas les compétences nécessaires pour s'adapter aux nouveaux types d'emplois disponibles (par exemple, le télétravail). Les programmes de formation peu coûteux étaient rares et inaccessibles à bon nombre de travailleurs et travailleuses du secteur informel⁹⁵. Les taux extrêmement élevés d'informalité parmi les réfugié-es syrien-nes, ainsi qu'au sein de la jeunesse libanaise et non libanaise, ont exposé ces personnes à des risques⁹⁶. Il s'est opéré une évolution notable vers des activités illégales et illicites, notamment le trafic de drogue, la contrebande transfrontalière, le travail du sexe et la vente sans licence de produits réglementés ou subventionnés, ou encore le change de devises sans licence. Ces activités exposent les individus à un risque accru d'atteinte à leur intégrité physique, d'exploitation, d'arrestation et de poursuites judiciaires⁹⁷.

3 UNE REPONSE POLITIQUE INADEQUATE DE LA PART DES GOUVERNEMENTS ET DES INSTITUTIONS FINANCIERES

Les gouvernements de la région se sont engagés à garantir les droits humains de leur population, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, selon lesquels toute personne a droit aux conditions matérielles essentielles à la dignité, à la liberté et au bien-être. Pour garantir ces droits, les gouvernements doivent prendre des mesures concrètes en utilisant toutes les ressources dont ils disposent. Il est largement admis que cette obligation comporte trois dimensions :

- La génération de ressources (la manière dont les gouvernements collectent des fonds)
- L'affectation des ressources (ce à quoi les gouvernements affectent des fonds dans leurs budgets)
- La dépense des ressources (comment l'argent alloué est réellement dépensé et qui en bénéficie)

Dans une économie mondialisée et inégale, certains pays disposent de plus de ressources que d'autres pour investir dans l'aide et le relèvement après

la COVID-19. Comme indiqué ci-dessous, les mesures prises dans la région MENA ont été insuffisantes. Cela s'explique en grande partie par les contraintes fiscales résultant des conditions de prêt et des conseils politiques des institutions financières internationales. Les perspectives d'avenir dans la région montrent qu'il est urgent de changer de cap pour garantir un relèvement inclusif, équitable et fondé sur les droits.

REPONSES NATIONALES

Les réponses nationales n'ont pas été à la hauteur des chocs provoqués par la COVID-19 : des programmes de transferts monétaires inefficaces et des approches ne tenant pas compte des questions de genre ont exacerbé les inégalités entre les secteurs, les tendances à l'austérité se sont poursuivies malgré la crise (par exemple, le gel des embauches dans le secteur public), tandis que les mesures déployées n'ont pas permis de lutter contre l'augmentation de l'inflation et du coût de la vie. Dans de nombreux pays, le secteur médical privé (cliniques et laboratoires privés) et le secteur bancaire ont enregistré des bénéfices et des dividendes records ces dernières années, profitant directement et indirectement de la pandémie⁹⁸. Les États ont peut-être manqué l'occasion de financer les besoins de leur population par le biais de taxes sur les bénéfices exceptionnels ou de taxes de solidarité ponctuelles sur les fortunes amassées pendant la pandémie.

Déjà en proie à des crises économiques, financières et politiques, le Liban a eu du mal à apporter une réponse adéquate à la pandémie. Si le gouvernement a semblé prendre au sérieux les menaces sanitaires à proprement parler (en travaillant avec les agences gouvernementales pour tenter d'endiguer la propagation de la COVID-19), les impacts économiques plus larges de la pandémie ont été négligés. Les mesures visant à garantir un accès équitable aux soins de santé, à l'éducation et aux moyens de subsistance se sont révélées insuffisantes. Le gouvernement a été fortement critiqué pour son manque de consultation auprès des principales parties prenantes, notamment les syndicats et d'autres groupes de la société civile, et pour ne pas avoir donné la priorité aux services essentiels ni compensé les pertes de moyens de subsistance pour les plus vulnérables. Le gouvernement n'avait qu'une capacité limitée à créer des programmes de subvention ou de soutien financier et a eu recours à des mesures incitatives pour encourager les employeurs à préserver et/ou à compenser leur main-d'œuvre et à étendre les programmes de filet de sécurité existants (et défaillants).

La plupart des mesures d'incitation du gouvernement libanais visaient à alléger ou à retarder les coûts pour les entreprises, notamment l'impôt sur les sociétés, les cotisations de sécurité sociale et les loyers. Faute de nouvelles réformes instaurant un impôt de solidarité, ces mesures n'ont pas suffi à fournir les incitations nécessaires et à obtenir l'adhésion des parties prenantes. En raison de l'interminable crise politique et de gouvernance, les obstacles bureaucratiques ont rendu inefficaces jusqu'aux initiatives les mieux intentionnées, et il est rapidement devenu évident que des

programmes de transferts monétaires substantiels seraient nécessaires. Le gouvernement n'a pas suffisamment pris en compte les lacunes de sa protection sociale et n'a donc pas adopté une approche pleinement inclusive, excluant de ses réflexions sur la réponse à la pandémie de nombreux groupes vulnérables et exposés à la crise⁹⁹.

La mauvaise gestion de la crise et le manque de données sur les vulnérabilités de la population résidant au Liban ont exacerbé l'absence de volonté politique de se concentrer sur la protection sociale. Les mesures prises par l'État pendant la crise ne reflétaient aucune prise de conscience de leur impact sur la main-d'œuvre informelle et ne tenaient pas compte des dimensions de vulnérabilité, notamment concernant le genre, l'âge et la citoyenneté. Par exemple, le Liban ne dispose pas de bases de données complètes et fiables, et les bases de données partielles qui existent, telles que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), excluent les travailleurs et travailleuses du secteur informel. En outre, il n'y a pas assez d'informations sur les micro-entreprises et les PME, dont la plupart sont informelles^{100,101}.

Avant même de ressentir les effets de la pandémie et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Tunisie était déjà plongée dans une crise structurelle et multidimensionnelle. Le nouveau programme de prêt du FMI risque d'exacerber la crise sociale tunisienne s'il poursuit sur la voie de l'austérité (à l'instar du plan d'ajustement structurel de 1986), comme le laissent présager les rares informations disponibles. Pendant des décennies, le gouvernement a continué à mettre en œuvre ces mesures d'austérité préjudiciables et sources d'inégalités malgré les protestations populaires, exprimées avec le plus de véhémence lors de la révolution de décembre 2010 contre les inégalités sociales et régionales, qui a culminé avec les soulèvements de 2011 dans la région.

Dès le début de la pandémie, le gouvernement égyptien a annoncé un plan d'intervention d'urgence de 100 milliards de livres égyptiennes (1,7 % du PIB en 2019/2020 ou 6,3 milliards de dollars), dont la moitié a été consacrée à l'industrie du tourisme, pour atténuer ses effets négatifs¹⁰². Il a également créé un conseil chargé de collecter des données sur les travailleurs et travailleuses qui ont été économiquement affecté-es par la pandémie. Un fonds a été créé pour fournir une aide financière et des subventions aux employé-es qui n'avaient pas reçu leur salaire dans les entreprises contraintes à une fermeture totale ou partielle en raison de la crise économique ou d'une baisse de la production. Le décret ciblait également les femmes cheffes de famille par le biais de transferts monétaires au cours des trois premiers mois de la pandémie¹⁰³. Toutefois, bon nombre de travailleurs et de travailleuses ne se sont pas inscrit-es sur la plateforme en raison de l'ambiguïté des conditions d'éligibilité¹⁰⁴.

En Égypte, le droit du travail exclut explicitement les travailleurs et travailleuses domestiques de son champ d'application, les considérant comme une « exception » en raison des « relations étroites qui se développent entre le personnel domestique et l'employeur »¹⁰⁵. En présentant cette relation comme un lien personnel et privé plutôt que comme une relation de travail conventionnelle, la loi implique que le travail

domestique n'est pas un « vrai travail »¹⁰⁶. En conséquence, les travailleurs et travailleuses domestiques se voient refuser la protection juridique et le droit à un contrat de travail leur garantissant une rémunération adéquate, des horaires de travail et des tâches spécifiques, des périodes de repos et des vacances.

De même, un nouveau projet de loi sur le travail en cours de discussion au Parlement ne couvre pas les travailleurs et travailleuses domestiques. Toutefois, grâce aux efforts de la société civile, un autre projet de loi réglementant le travail domestique a été soumis au Parlement en mars 2021¹⁰⁷. S'il est adopté, il s'agira de la première reconnaissance du travail domestique comme un emploi soumis à la réglementation de l'État, dix ans après que la convention 189 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a placé le travail domestique sur un pied d'égalité avec tous les autres emplois rémunérés et a accordé aux travailleurs et travailleuses domestiques les mêmes droits qu'à l'ensemble des autres travailleurs et travailleuses rémunérés. Malgré cette amélioration attendue, tous les droits restent soumis à la discrétion du propriétaire du logement. Comme le personnel domestique est majoritairement constitué de femmes analphabètes, sa capacité de négociation est encore affaiblie par un rapport de forces déséquilibré¹⁰⁸.

CONTRAINTES BUDGETAIRES AFFECTANT LES REPONSES NATIONALES

Déjà très fragile, l'économie tunisienne a accusé une récession de 8,6 % en 2020, exacerbant une situation sociale tendue. Malgré l'urgence de la situation, les autorités tunisiennes n'ont fait aucun effort significatif pour mobiliser leurs propres ressources fiscales afin de faire face à la crise imminente. Au contraire, la loi de finances 2021 a accordé d'importantes réductions d'impôts aux grandes entreprises et aux plus riches, y compris une réduction de 10 points de pourcentage de l'impôt sur les sociétés, qui est alors passé de 25 % à 15 %, aggravant une politique fiscale éminemment injuste. Aucun plan de relance basé sur les dépenses publiques n'a été adopté. Au contraire, le gouvernement tunisien s'est empressé d'entamer des discussions avec le FMI pour un nouveau programme de prêts début 2021, qui ont abouti le 15 octobre 2022 à un accord au niveau des services¹⁰⁹. Étalé sur trois ans, ce programme pourrait inclure des exigences d'austérité sévères pour limiter la masse salariale dans la fonction publique, notamment par le gel des recrutements et des salaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement vis-à-vis du FMI en avril 2020. On s'attend également à ce que le gouvernement supprime les subventions sur les denrées alimentaires et les carburants pour les remplacer par des transferts monétaires directs à des ménages ciblés¹¹⁰.

Ces mesures risquent d'exacerber la pauvreté et les inégalités. L'austérité se fera aux dépens des plus vulnérables.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement égyptien a contracté une dette extérieure sans précédent¹¹¹. Il a également mis en œuvre des mesures d'austérité à partir de 2014¹¹², ainsi que des programmes de prêts du FMI, à commencer par celui de 2016, qui a vu la dévaluation de la livre égyptienne.

D'après le Global Wealth Report, le coefficient de Gini en Égypte est passé à 79,2 % en 2020, contre 75,6 % en 2019¹¹³. Cette croissance rapide des inégalités est le résultat naturel de la diminution de la part des revenus du travail malgré la croissance du PIB. Entre 2018 et 2020, la croissance composée du PIB s'est élevée à près de 15 %¹¹⁴ alors que le revenu familial moyen a diminué de 4,3 % dans le même temps¹¹⁵. Cela suggère une orientation économique qui favorise l'accumulation de richesses au sommet et qui ne voit qu'une faible part de ces richesses ruisseler au profit des citoyen·nes moyen·nes. Cette tendance est amplifiée par les mesures d'austérité préconisées par le FMI et mises en œuvre par le gouvernement, qui ont entraîné des coupes dans les subventions de base dont dépendent les plus pauvres, ainsi qu'une augmentation des prix de l'eau et de l'électricité¹¹⁶.

Malgré les changements de gouvernement, le montant sans précédent de la dette égyptienne, associé à des mesures d'austérité strictes parmi lesquelles des réductions de subventions essentielles, suggère une politique globale de captation par les élites favorisant l'accumulation des richesses au sommet et une mauvaise redistribution. Si l'on ajoute à cela le rétrécissement de l'espace civique, toute redevabilité dans le cadre du contrat social devient particulièrement improbable.

En mars 2020, le gouvernement libanais s'est retrouvé en situation de défaut de paiement sur des euro-obligations, limitant ainsi sa capacité à emprunter des fonds sur les marchés internationaux¹¹⁷. Le système financier national, y compris la banque centrale et les banques privées locales, était en état de faillite non déclarée en raison des pertes énormes accumulées au fil du temps et qui ont conduit à l'épuisement progressif des réserves de devises étrangères.

DE SOMBRES PERSPECTIVES

Dans un contexte de crises mondiales (la guerre entre la Russie et l'Ukraine et l'aggravation probable de la situation d'insécurité alimentaire et d'inflation qui en découle à l'échelle mondiale) combinées au changement climatique et à d'autres fragilités, la région MENA aura du mal à être résiliente face aux chocs et aux crises à venir¹¹⁸.

Les perspectives à moyen terme pour le Liban ne sont pas optimistes. L'instabilité politique, les tensions sociales et la détérioration économique chronique exacerbent la fragilité du pays et la crise humanitaire¹¹⁹. Le manque d'investissements dans une protection sociale efficace risque d'aggraver les inégalités et les vulnérabilités persistantes¹²⁰. Le Liban est en situation d'insécurité alimentaire et importe la plupart de ses denrées alimentaires (la majeure partie de son blé provient de Russie et d'Ukraine).

Les tendances macro-économiques négatives devraient se poursuivre en 2023¹²¹. Les recettes fiscales ayant considérablement diminué ces dernières années, le système fiscal doit être réformé de toute urgence¹²². L'augmentation des taux de pauvreté et des inégalités dans un contexte de tensions politiques risque d'entraîner de nouveaux défis humanitaires pour les populations libanaises et d'autres nationalités. La combinaison de la pandémie et des politiques de réponse économique (par exemple, la suppression des subventions et les lacunes en matière de protection sociale) qui ne tiennent pas compte des populations de plus en plus vulnérables est susceptible d'intensifier les crises transversales que connaît le Liban.

En Tunisie, les risques politiques et économiques sont préoccupants¹²³. Compte tenu des défis en matière de commerce international (offre) et de relèvement économique après la pandémie, le FMI exerce une pression croissante sur le gouvernement pour qu'il mette en œuvre des réformes économiques¹²⁴. La société civile tunisienne a fait part de ses inquiétudes concernant la future réforme des subventions, ainsi que les autres mesures d'austérité déployées par les gouvernements successifs et encouragées par les institutions internationales¹²⁵. En mai 2023, la dette de la Tunisie envers le FMI s'élève à 2 milliards de dollars¹²⁶. Les déficits commerciaux importants déprécient la monnaie locale par rapport aux devises étrangères, ce qui a pour effet d'exacerber l'inflation.

Face aux inégalités et à la vulnérabilité économique à l'œuvre en Égypte depuis la crise financière de 2008, l'un des principaux défis politiques du gouvernement sera de trouver les ressources nécessaires pour fournir des services essentiels à une population de plus de 100 millions d'habitants. Si certains aspects du relèvement inclusif sont prometteurs, les inégalités de richesse, l'état des recettes fiscales et le service de la dette sont particulièrement préoccupants¹²⁷. La dette publique de l'Égypte, tant interne qu'externe, a continué à augmenter inexorablement en 2021. Cette tendance se reflète dans le service annuel de la dette égyptienne. Le service de la dette égyptienne a franchi pour la première fois la barre des mille milliards de livres égyptiennes en 2019/2020. En 2021/2022, il a atteint plus de 1 172 milliards de livres égyptiennes, dont 579,6 milliards pour le paiement des intérêts et 593 milliards pour le remboursement du capital¹²⁸. Cette somme de 1 172 milliards de livres égyptiennes représentait 47,6 % des dépenses publiques du gouvernement égyptien pour l'année.

Comme la plupart des autres pays, l'Égypte devra relever plusieurs défis économiques dans le cadre de son relèvement post-COVID-19, notamment en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs de développement et la mise en œuvre d'approches fondées sur les droits humains en vue d'un relèvement inclusif¹²⁹. La société civile égyptienne continue de faire part de ses inquiétudes concernant l'espace civique et la redevabilité, compte tenu de la faible tolérance de l'État à l'égard des critiques¹³⁰.

4 RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Les gouvernements et les institutions financières internationales doivent œuvrer côte à côte pour investir dans un relèvement inclusif, équitable et fondé sur les droits après la pandémie de COVID-19 dans la région MENA. Il s'agit non seulement de remédier aux effets tangibles immédiats de la pandémie et des crises associées, mais aussi de rétablir des services publics plus forts, plus équitables et de meilleure qualité dans la région.

S'inspirer des normes et principes des droits humains peut aider à déterminer à la fois les normes de fourniture et la manière dont les ressources nécessaires à ces investissements peuvent être collectées et distribuées de façon équitable et en tenant compte des questions de genre.

En particulier, en vertu des normes d'égalité et de non-discrimination, les gouvernements sont tenus de combler le fossé entre les groupes : riches et pauvres, différents genres, différents groupes raciaux et ethniques. Ces normes requièrent des politiques redistributives qui s'attaquent notamment à la concentration des richesses au sommet¹³¹. Ces politiques doivent garantir les ressources nécessaires pour investir dans un relèvement inclusif fondé sur les droits, y compris des mesures fiscales d'urgence telles que des impôts de solidarité ponctuels et l'imposition des bénéfices exceptionnels réalisés par les entreprises pendant les crises. Cela passe entre autres par un élargissement de l'assiette fiscale, notamment en s'attaquant à l'évasion fiscale pratiquée par les entreprises et les particuliers fortunés.

Il est également nécessaire d'allouer des ressources publiques pour financer les investissements sociaux, au lieu de dépendre d'une dette extérieure accablante. Les ressources pourraient être mobilisées en taxant les revenus du capital des 1 % les plus riches, y compris par le biais d'un impôt sur la fortune nette. Le FMI doit en outre cesser d'exiger des réformes fiscales régressives au titre de ses conditions de prêt aux pays à revenu faible et intermédiaire¹³².

AUX GOUVERNEMENTS NATIONAUX ET LOCAUX

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Reconsidérer les approches nationales vis-à-vis du contrat social en temps de crise afin de remédier aux déséquilibres structurels par le biais de la justice fiscale et de la protection sociale. S'affranchir du *statu quo*

des modèles économiques actuels et axer les politiques et les pratiques sur l'inclusion et la protection sociale.

- Passer de la dépendance à l'égard de la dette à des politiques fiscales et budgétaires plus progressives afin d'élargir la marge de manœuvre budgétaire et d'augmenter les dépenses sociales pour la santé et l'éducation, ce qui constitue un moyen efficace de redistribuer les richesses.
- Abandonner les économies de rente au profit d'économies équitables et productives ; faire évoluer les modèles économiques nationaux vers des économies inclusives qui profitent à tou·te·s, et pas seulement à quelques privilégié·es.
- Une approche du relèvement fondée sur les droits exige une transparence et une redevabilité accrues. Cela implique d'ouvrir les espaces d'élaboration des politiques à la délibération démocratique et à la participation des groupes marginalisés à tous les niveaux.

INCLUSION ET PROTECTION SOCIALE

- Renforcer l'offre publique de services d'éducation et de santé pour faire face aux conséquences de la pandémie et se préparer aux pandémies ultérieures. Des mesures appropriées doivent également être déployées pour réglementer les acteurs non étatiques qui interviennent dans les domaines de l'éducation et de la santé.
- Mettre en œuvre des programmes de protection sociale universelle qui garantissent l'inclusion géographique et l'égalité entre les genres afin de protéger contre la pauvreté, en particulier en période de crise économique généralisée¹³³.
- Élaborer des plans de relance économique comprenant des plans de viabilité financière pour la protection sociale universelle et fournir un financement adéquat par le biais des budgets annuels du gouvernement plutôt que de dépendre explicitement des subventions et de l'aide financière internationale¹³⁴.
- Tout en prenant des mesures en faveur d'une couverture universelle de la protection sociale, les gouvernements devraient également chercher à améliorer et à renforcer leurs capacités statistiques afin d'accroître la qualité et la disponibilité des données. En l'absence de couverture universelle (l'approche la plus équitable), les gouvernements doivent veiller à ce que l'aide parvienne à toutes les populations qui en ont besoin.
- Élaborer et/ou réviser la législation nationale pertinente afin d'inclure les travailleurs et travailleuses informel·les et les travailleurs et travailleuses migrant·es dans des régimes de protection sociale tenant compte du genre et de l'âge.
- Procéder à des évaluations périodiques de l'impact des programmes d'aide financière sur les niveaux de pauvreté, afin de s'assurer que la planification future est garante de résultats conformes aux priorités en matière de développement socio-économique.

ÉCONOMIE ET EMPLOI INFORMELS

- Améliorer les politiques nationales sur le travail afin de mieux reconnaître les travailleurs et travailleuses du secteur informel, en particulier les plus vulnérables (par exemple, les employé-es domestiques), comme exerçant un emploi réglementé par l'État.
- Créer et maintenir un recensement de la population active du pays (employé-es et personnes au chômage) par secteur, y compris le secteur informel, afin d'éclairer le soutien à apporter en temps de crise et les réformes futures, y compris une enquête annuelle sur la population active à l'échelle nationale¹³⁵.
- Appliquer une approche genrée dans les pays où un nombre important d'indépendant-es et de propriétaires de petites entreprises sont des femmes, notamment en apportant un soutien supplémentaire aux entreprises détenues par des femmes pour les aider à se remettre des chocs socio-économiques¹³⁶.

FISCALITÉ

- Adopter des mesures fiscales d'urgence en temps de crise, telles que des impôts ponctuels sur la fortune ou l'imposition des bénéficiaires exceptionnels des entreprises, et utiliser les recettes dans des programmes d'atténuation et de lutte contre la pauvreté.
- Entreprendre un examen approfondi et complet des systèmes fiscaux nationaux afin d'améliorer la viabilité et la collecte des recettes grâce à un système plus progressif.
- Adopter un ensemble de mesures fiscales permanentes sur les plus riches, y compris une imposition permanente de la fortune des super-riches à des taux suffisamment élevés pour réduire systématiquement l'extrême richesse et diminuer la concentration du pouvoir et les inégalités. Cela inclurait une révision des systèmes d'imposition sur les successions, le patrimoine et le foncier.
- Procéder à une analyse approfondie de l'efficacité des incitations fiscales, en ne retenant que celles dont l'efficacité sociale et/ou écologique est avérée, et non celles qui profitent injustement aux grandes entreprises et aux riches.
- En Tunisie, améliorer l'impôt sur la fortune en abandonnant l'imposition proportionnelle des successions, au profit d'une fiscalité progressive permettant de cibler les grandes successions avec des taux beaucoup plus élevés. Une approche similaire devrait être adoptée pour améliorer la contribution fiscale des grands patrimoines immobiliers, dans le cadre de l'impôt foncier¹³⁷, en remplaçant l'imposition proportionnelle de la richesse immobilière à 0,5 % par une imposition progressive permettant une plus grande solidarité des plus riches. De même, il conviendrait d'adopter un impôt sur la fortune et de l'élargir pour en faire un véritable levier de solidarité sociale et économique. L'assiette fiscale devrait inclure non seulement les biens immobiliers, mais aussi les actifs financiers et autres.
- Réviser le caractère régressif de la TVA. En ce sens, il est nécessaire

d'atténuer le caractère régressif des impôts sur la consommation. Réduire les taux de TVA sur les produits essentiels, en particulier ceux les plus touchés par la tendance inflationniste actuelle dans le monde, et introduire un taux de TVA plus élevé sur les produits consommés par les ménages aisés.

AU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Face à ce tournant majeur, les gouvernements doivent prendre des mesures redistributives et financer le relèvement par des efforts progressifs pour réduire les inégalités. Le FMI doit encourager et aider les pays à augmenter leurs dépenses sociales afin de garantir une protection sociale universelle¹³⁸. Le droit international relatif aux droits humains peut également s'appliquer aux institutions financières internationales de plusieurs manières¹³⁹. Au minimum, celles-ci doivent respecter les droits humains en prenant des mesures pour veiller à « ne pas nuire ». On peut notamment comprendre par là le fait de ne pas interférer avec la capacité des gouvernements à investir dans les droits, étant donné les graves préjudices que de telles mesures peuvent causer. Citons par exemple les conditions de prêt qui limitent la marge de manœuvre budgétaire, les conseils politiques régressifs qui n'évaluent pas les impacts sociaux ou encore les dettes onéreuses qui compriment les budgets publics.

Conformément à l'obligation de ne pas nuire, le FMI doit :

- Promouvoir une résolution juste et durable de la dette selon une approche basée sur les droits humains, notamment en tenant compte des plans nationaux visant à atteindre les objectifs de développement durable dans l'analyse de la viabilité de la dette, et entreprendre des évaluations régulières de l'impact des conditions de prêt ou des conseils politiques en matière de droits humains, y compris sur l'égalité entre les genres et sur l'inclusion^{140,141}.
- Suspendre les conditions d'austérité concernant les prêts existants et accroître l'accès au financement d'urgence.
- Aider et encourager les gouvernements à se doter de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour se relever des crises actuelles grâce à des politiques progressives. L'austérité ne devrait pas être le cadre politique par défaut des programmes de prêts du FMI. Le FMI devrait préconiser aux pays des mesures alternatives pour garantir un relèvement davantage centré sur l'humain.
- Éviter de faire pression sur les pays pour qu'ils réduisent les services publics, augmentent la fiscalité pesant sur les plus pauvres et sapent les droits et les protections des travailleurs et des travailleuses.
- Soutenir les pays qui réinventent les structures de génération de revenus et les dépenses pour plus d'équité et d'inclusivité par le biais de réformes fiscales progressives et en optimisant la mobilisation des ressources internes. Permettre une plus grande flexibilité en ce qui concerne les objectifs macro-économiques tels que l'inflation et les

déficits budgétaires, y compris le rythme auquel ils doivent être réduits et le niveau à viser. Le niveau optimal des réserves de change devrait également faire l'objet de conversations, en envisageant de manière transparente les avantages et les inconvénients des différents scénarios.

- Soutenir les efforts des pays pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales (par exemple, le gouvernement tunisien estime son manque à gagner dû à l'évasion et à la fraude fiscales à environ 25 milliards de dinars, soit environ 36 % du budget de l'État en 2023).
- Veiller à ce que les décisions macro-économiques fondamentales ne soient pas prises à huis clos par les chef·fes de mission du FMI avec les ministres des Finances. Elles doivent au contraire s'inscrire dans un dialogue national inclusif et transparent, lors duquel différentes options sont examinées et dont émerge un large consensus sur la stratégie économique et fiscale appropriée.

NOTES

¹ Centre for Economic and Social Rights (2020), *COVID-19: Recovering Rights Series*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.cesr.org/covid-19-recovering-rights-series-0>

² Oxfam (12 avril 2022), *First Crisis, Then Catastrophe*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.oxfam.org/en/research/first-crisis-then-catastrophe>

³ N. Tamale (2021), *Adding Fuel to the Fire: How IMF Demands for Austerity will Drive up Inequality Worldwide*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/10546/621210/1/bp-covid-loans-imf-austerity-110821-en.pdf>

⁴ Human Rights Watch (12 décembre 2022), *Lebanon: Rising Poverty, Hunger Amid Economic Crisis*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.hrw.org/news/2022/12/12/lebanon-rising-poverty-hunger-amid-economic-crisis>

⁵ L. Dagher, A. Abboud, O. Sidani et O. A. Younes (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures in Lebanon: Synthesis Report*. MPRA Paper 116132, Bibliothèque universitaire de Munich. Dernière visite le 29 mars 2023, https://mpra.ub.uni-muenchen.de/116132/1/MPRA_paper_116132.pdf

⁶ Fonds monétaire international (FMI) (7 avril 2022), *IMF Reaches Staff-Level Agreement on Economic Policies with Lebanon for a Four-Year Extended Fund Facility*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/04/07/pr22108-imf-reaches-agreement-on-economic-policies-with-lebanon-for-a-four-year-fund-facility>

⁷ FMI (non daté), *Questions clés sur le Liban*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/fr/Countries/LBN/faq>

⁸ FMI (13 octobre 2022), *Transcript of October 2022 MD Kristalina Georgieva Press Briefing on GPA*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/10/13/tr101322-transcript-of-md-press-briefing-annual-meetings>; FMI (21 septembre 2022), *IMF Staff Concludes Visit to Lebanon*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/09/21/pr22314-lebanon-imf-staff-concludes-visit-to-lebanon>; FMI (non daté), *Quelle est la position actuelle du FMI au sujet du Liban ?* Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/fr/Countries/LBN/faq#Q1>; M.-C. Ghreichi (18 mai 2022), *The IMF: No Silver Bullet for Lebanon*. The Tahrir Institute. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://timep.org/2022/05/18/the-imf-no-silver-bullet-for-lebanon>

⁹ Friedrich Ebert Stiftung (2021), *The Tunisian Debt Crisis in the Context of the Covid-19 Pandemic: Debt Repayments over Human Rights?* Dernière visite le 29 mars 2023, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/tunesien/18186-20210910.pdf>

¹⁰ FMI (2023), *Arab Republic of Egypt: Request for Extended Arrangement Under the Extended Fund Facility-Press Release; and Staff Report*. Rapport pays du FMI n° 23/2. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2023/English/1EGYEA2023001.ashx>

¹¹ Indice de progrès social en Égypte (2022), *Economic Policy Indicators: Debt Servicing as a Percentage of Total Government Expenditure, 2021*. (À paraître).

¹² Social Justice Platform (non daté), *Interactive Debt Meter*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://sjplatform.org/%d9%85%d8%a4%d8%b4%d8%b1%d8%a7%d8%aa/?lang=en>

¹³ Indice de progrès social en Égypte (2021), *Economic Policy Indicators: Debt Servicing as a Percentage of Total Government Expenditure*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.progressegyp.org/topic.html#economic>; Social Justice Platform (non daté), *Interactive Debt Meter*.

¹⁴ Central Bank of Egypt (2020), *Statistical Monthly Bulletin, Issue 274*; Central Bank of Egypt (2021), *Statistical Monthly Bulletin, Issue 295*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.cbe.org.eg/en/economic-research/economic-reports/monthly-statistical-bulletin>

¹⁵ Human Rights Watch (31 janvier 2023), *Egypt: IMF Bailout Highlights Risks of Austerity, Corruption*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.hrw.org/news/2023/01/31/egypt-imf-bailout-highlights-risks-austerity-corruption>

¹⁶ Oxfam (2017), *Guide Oxfam sur les inégalités*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/10546/620253/3/qt-oxfam-inequality-guide-120417-fr.pdf>

¹⁷ L. Assouad, T. Piketty et F. Alvaredo (13 août 2018), *Inequality in the Middle East*. Centre for Economic Policy Research (CEPR). Dernière visite le 29 mars 2023, <https://cepr.org/voxeu/columns/inequality-middle-east>

¹⁸ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) des Nations Unies (2022), *Inequality in the Arab Region: a Ticking Time Bomb*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/inequality-arab-region-ticking-time-bomb-english_0.pdf

¹⁹ D. Kallas (2021), *La potion magique d'austérité et de lutte contre la pauvreté. Discours qui perpétuent la capture politique et les inégalités au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/10546/621308/8/rr-inequality-narratives-mena-221121-summ-fr.pdf>

²⁰ L. Assouad (12 mars 2020), *Inequality and its Discontents in the Middle East*. Carnegie Middle East Center. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://carnegie-mec.org/2020/03/12/inequality-and-its-discontents-in-middle-east-pub-81266>

²¹ R. Muggah et C. Raleigh (4 janvier 2019), *Violent Disorder is on the Rise: Is Inequality to Blame?* Forum économique mondial. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.weforum.org/agenda/2019/01/violent-disorder-is-on-the-rise-is-inequality-to-blame/>

²² J. G. Hoogeveen et G. Lopez-Acevedo (eds) (2021), *Rapport de développement pour la région MENA. Répercussions et répartition des effets de la pandémie de COVID-19 dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord*. Groupe de la Banque mondiale. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.banquemondiale.org/fr/region/mena/publication/distributional-impacts-of-covid-19-in-the-middle-east-and-north-africa-region>

²³ N. Abdo et S. Almasri (2020), *For a Decade of Hope, not Austerity in the Middle East and North Africa: Towards a Fair and Inclusive Recovery to Fight Inequality*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621041/bp-mena-inclusive-recovery-260820-en.pdf>

²⁴ A. Mezzadri (2016), *Class, Gender and the Sweatshop: On the Nexus Between Labour Commodification and Exploitation*. *Third World Quarterly*, 37(10), 1877–1900.

²⁵ D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre. Comment les choix de politique économique dominants constituent une forme de violence basée sur le genre*. Oxfam et Nawi - Afrifem Macroeconomic Collective. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2022-11/bp-french-version-assault-of-austerity-prevailing-economic-choices-are-gender-based-violence.pdf>

²⁶ J. G. Hoogeveen et G. Lopez-Acevedo (eds) (2021), *Rapport de développement pour la région MENA*.

²⁷ F. Belhaj et J. Hoogeveen (29 octobre 2020), *MENA : Il est urgent de reconstruire le contrat social pour assurer une reprise post-COVID*. Blog de la Banque mondiale. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://blogs.worldbank.org/fr/arabvoices/mena-urgent-rebuild-social-contract-post-covid-recovery>

- ²⁸ CESA0 (2021), *The Covid-19 Pandemic in the Arab Region: An Opportunity to Reform Social Protection Systems. Social Development Report 4*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://publications.unescwa.org/2022/sdr4/index.html>
- ²⁹ *The Economist* (6 mars 2021), *Politicians in Lebanon Jumped the Queue for Covid-19 Vaccine*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2021/03/06/politicians-in-lebanon-jumped-the-queue-for-covid-19-vaccine>
- ³⁰ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2022), *Arab Human Development Report 2022*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://arab-hdr.org/wp-content/uploads/2022/06/AHDR-2022-complete-EN.pdf>
- ³¹ J. G. Hoogeveen, B. Malaeb et L. Phadera (2 septembre 2021), *Inégalités face à la COVID-19 dans la région MENA : comment la collecte de données peut nous aider à faire mieux*. Blog de la Banque mondiale. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://blogs.worldbank.org/fr/arabvoices/covid-19-inequities-mena-how-data-and-evidence-can-help-us-do-better>
- ³² Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ³³ L. Dagher, I. Jamali et O. Abi Younes (2022), *Advancing Evidence-Based Policy in Crisis Management: The Case of Lebanon*. Dernière visite le 11 mai 2023, https://mpr.aub.uni-muenchen.de/116013/1/MPRA_paper_116013.pdf
- ³⁴ Ibid.
- ³⁵ Human Rights Watch (12 décembre 2022), *Lebanon: Rising Poverty*.
- ³⁶ IPC (2022), *IPC Acute Food Insecurity Analysis, September 2022 – April 2023: Lebanon*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Lebanon_Acute_Food_Insecurity_Report_Dec2022.pdf
- ³⁷ Oxfam au Liban (2023), *National Gender Analysis 2023*(non publié).
- ³⁸ Ces mécanismes d'adaptation ont été mis en évidence lors de discussions de groupes menées avec des membres de communautés vulnérables au Liban. Voir Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ³⁹ Human Rights Watch (12 décembre 2022), *Lebanon: Rising Poverty*.
- ⁴⁰ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁴¹ S. Mechmech et H. Chammem (2022), *Austerity, A Chronic Condition of Public Health*. Al Bawsala. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://bws.la/aomC>
- ⁴² Center for Economic and Social Rights (2019), *Egypt Universal Periodic Review 2019*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.cesr.org/sites/default/files/egypt_upr_web.pdf
- ⁴³ CIVICUS (non daté), *Tracking Civil Space: Egypt*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://monitor.civicus.org/country/egypt/>
- ⁴⁴ Banque mondiale (2022), *Tunisie - Diagnostic Systématique Pays : Restaurer la confiance et répondre aux aspirations des citoyens pour une Tunisie plus prospère et inclusive*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/publication/tunisia-systematic-country-diagnostic-rebuilding-trust-and-meeting-aspirations-for-more-prosperity-and-inclusion>
- ⁴⁵ Oxfam. (2017), *Guide Oxfam sur les inégalités*.
- ⁴⁶ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁴⁷ CESA0 (2021), *Multidimensional Poverty in Lebanon (2019–2021): Painful Reality and Uncertain Prospects*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.unescwa.org/sites/default/files/news/docs/21-00634-multidimensional_poverty_in_lebanon_policy_brief_en.pdf

- ⁴⁸ Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS) (2020), *Poverty Indicators According to Household Income, Expenditure, and Consumption Survey 2020* (en arabe). Dernière visite le 29 mars 2023, http://www.capmas.gov.eg/Pages/StaticPages.aspx?page_id=7183
- ⁴⁹ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*; OCDE (2022), *Understanding Structural Effects of COVID-19 on the Global Economy*. Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n°261. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.oecd.org/publications/understanding-structural-effects-of-covid-19-on-the-global-economy-f6a9ef88-en.htm>
- ⁵⁰ Ibid.
- ⁵¹ Amnesty International (16 décembre 2021), *Liban : L'imprudence du gouvernement dans la réforme des subventions sur les médicaments bafoue le droit à la santé et à la vie*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/12/lebanon-government-recklessness-in-medication-subsidy-reform-violates-right-to-health-and-life/>; Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁵² Organisation mondiale de la santé (19 septembre 2021), *Joint Statement by Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, WHO Director General, and Dr Ahmed Al Mandhari, Regional Director for the Eastern Mediterranean, on Lebanon*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.emro.who.int/media/news/joint-statement-by-dr-tedros-adhanom-ghebreyesus-who-director-general-and-dr-ahmed-al-mandhari-regional-director-for-the-eastern-mediterranean-on-lebanon.html>
- ⁵³ Al Bawsala (2023), *Marsad Budget*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://budget.marsad.tn/ar/>
- ⁵⁴ S. Mechmech et H. Chammem (2022), *Austerity, A Chronic Condition of Public Health*. Al Bawsala. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://bws.la/aomC>
- ⁵⁵ Ibid.
- ⁵⁶ Ibid.
- ⁵⁷ Ibid.
- ⁵⁸ Ministry of Planning and Administrative Reform (2016), *Egypt Vision 2030: Sixth Pillar – Health*. Dernière visite le 29 mars 2023, <http://sdsegypt2030.com/wp-content/uploads/2016/10/7.-Health-Pillar.pdf>
- ⁵⁹ Banque mondiale (2019), *Out-of-Pocket Expenditure (% of Total Public Health Expenditure), Egypt*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.OOPC.CH.ZS?locations=EG>
- ⁶⁰ Egypt Social Progress Indicators (ESPI) (2020), *The Average Annual Actual Consumption of the Egyptian Household recorded 62.6 Thousand Pounds n 2019/2020*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://almaalnews.com/الإحصاء-متوسط-الاستهلاك-الفعلي-الس/>
- ⁶¹ Egyptian Initiative for Personal Rights (EIPR) (2009), *Challenges Facing Health Expenditure in Egypt: Report on the Proceedings of a Roundtable Discussion*. Dernière visite le 29 mars 2023, [https://eipr.org/sites/default/files/reports/pdf/Health Expenditure in Egypt.pdf](https://eipr.org/sites/default/files/reports/pdf/Health%20Expenditure%20in%20Egypt.pdf)
- ⁶² Ibid.
- ⁶³ F. M. Fouad, S. J. McCall, H. Ayoub, L. J. Abu-Raddad et G. R. Mumtaz (2021), *Vulnerability of Syrian Refugees in Lebanon to Covid-19: Quantitative Insights*. *Conflict and Health*, 15, Art. 13 2021. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://conflictandhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s13031-021-00349-6>
- ⁶⁴ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁶⁵ Ibid.
- ⁶⁶ Human Rights Watch (12 décembre 2022), *Lebanon: Rising Poverty*.

- ⁶⁷ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁶⁸ Banque mondiale (2015), *Consolidation de la politique de protection sociale et d'emploi en Tunisie : renforcer les systèmes, connecter à l'emploi*, p. 42. Dernière visite le 6 décembre 2022, <http://documents1.worldbank.org/curated/en/740341467991949328/pdf/103218-REVISED-PUBLIC-FRENCH-Tunisia-SPL-Policy-Note-Dec-2015-FR-final.pdf>
- ⁶⁹ Banque mondiale (2015), *État des lieux : Inclusion financière en Tunisie, Populations à bas revenus et micro-entreprises, Septembre 2015*, p. 13. Dernière visite le 29 mars 2023, <http://documents1.worldbank.org/curated/en/519931467991909092/pdf/96222-REVISED-Box393219B-PUBLIC-FRENCH-2015-Snapshot-Inclusion-Financiere-Tunisie-FR-10-06.pdf>
- ⁷⁰ Attesia TV (3 novembre 2022), *Entretien avec la ministre tunisienne des Finances*. Horodatage 52:30-53:30. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=AklyLPMwPbM&t=556s>
- ⁷¹ The Global Economy (non daté), *Egypt: Household Consumption, Percent of GDP*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.theglobaleconomy.com/Egypt/household_consumption
- ⁷² Ministère des Finances, République arabe d'Égypte (2021), *Analytical Separate Statement*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://mof.gov.eg/files/4aa98630-ad8d-11eb-920f-db7f8b346136.pdf>
- ⁷³ Selon la Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS). Voir <https://www.capmas.gov.eg>
- ⁷⁴ Selon les communiqués de presse du cabinet de conseil juridique du ministère du Travail, seulement 3 millions reçoivent une aide financière de l'État. Voir Cairo TV (26 décembre 2022), *Advisor to the Ministry of Manpower: Unregulated Workers Reach 10 Million: We Provide Support to 3 Million*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.cairo24.com/1718219>
- ⁷⁵ Selon la CAPMAS, parmi les travailleurs et travailleuses du secteur informel, la main-d'œuvre journalière comptabilise 277 000 personnes, la main-d'œuvre saisonnière travaillant dans les institutions gouvernementales 233 000 personnes, la main-d'œuvre saisonnière travaillant dans d'autres secteurs 609 000 personnes et le travail illicite dans le secteur privé 3,7 millions de personnes. Données extraites le 11 mai 2023 sur <https://www.capmas.gov.eg>
- ⁷⁶ Center for Trade Union & Workers Services (CTUWS) (2 novembre 2020), *Socio-Economic Consequences of Pandemic COVID-19 on the Status of Egyptian Workers: Increased Unemployment with Loss of Jobs*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.ctuws.com/en/content/report-socio-economic-consequences-pandemic-covid-19>
- ⁷⁷ A. Parvez (25 novembre 2022), *Governments' Economic Policies are a Form of Gender-based Violence*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.oxfam.org.uk/oxfam-in-action/oxfam-blog/governments-economic-policies-are-a-form-of-gender-based-violence/>
- ⁷⁸ D. Abed (24 novembre 2022), *As Austerity Devastates Women's Lives, We Want to Highlight the Economic Face of Gender-based Violence*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://views-voices.oxfam.org.uk/2022/11/austerity-gender-based-violence/>
- ⁷⁹ Egypt Social Progress Indicators (non daté), *Percentage of Schools Operating on a Full School Day System*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.progresseqypt.org/en/indicator.html#full-day>
- ⁸⁰ N. Abdo (2019), *The Gendered Impact of IMF Policies in MENA: The Case of Egypt, Jordan and Tunisia*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/10546/620878/1/bn-imf-gendered-impact-policies-mena-081019-en.pdf>
- ⁸¹ C. Coffey, P. Espinoza Revollo, R. Harvey, M. Lawson, A. Parvez Butt, K. Piaget, D. Sarosi et J. Thekkudan (2020), *Celles qui comptent : Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*. Oxfam. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/10546/620928/9/bp-time-to-care-inequality-200120-fr.pdf>

- ⁸² Bretton Woods Project (23 mars 2021), *Creating a Caring Economy: The Role of IFIs and the CEDAW Framework in Transformative Change*. Dernière visite le 12 mai 2023, <https://www.brettonwoodsproject.org/2021/03/creating-a-caring-economy-the-role-of-ifis-and-the-cedaw-framework-in-transformative-change>
- ⁸³ Oxfam International (non daté), *Toutes les inégalités ne sont pas visibles : la véritable valeur du travail de soin*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.oxfam.org/fr/toutes-les-inegalites-ne-sont-pas-visibles-la-veritable-valeur-du-travail-de-soin>
- ⁸⁴ CESA0 (2022), *Women's Economic Participation in Lebanon: A Mapping Analysis of Laws and Regulations*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.unescwa.org/publications/women-economic-participation-lebanon-mapping-analysis-laws>
- ⁸⁵ M. El Chamaa (18 mai 2022), *Qui sont les huit femmes élues au Parlement libanais*. L'Orient-Le Jour. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.lorientlejour.com/article/1300084/qui-sont-les-huit-femmes-elues-au-parlement-libanais.html>
- ⁸⁶ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁸⁷ S. Mechmech et H. Chammem (2022), *Austerity*.
- ⁸⁸ Ibid.
- ⁸⁹ Ibid.
- ⁹⁰ OCDE/OIT (2019), *Tackling Vulnerability in the Informal Economy*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_711804.pdf
- ⁹¹ OIT (non daté), *Informal Economy: A Hazardous Activity*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.ilo.org/safework/areasofwork/hazardous-work/WCMS_110305/lang--en/index.htm
- ⁹² N. Abdo et S. Almasri (2020), *For a Decade of Hope, not Austerity*.
- ⁹³ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁹⁴ Ibid.
- ⁹⁵ Ibid.
- ⁹⁶ OIT (2021), *Assessing Informality and Vulnerability among Disadvantaged Groups in Lebanon: A Survey of Lebanese, and Syrian and Palestinian Refugees*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_816649.pdf
- ⁹⁷ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ⁹⁸ Oxfam Amérique (22 juillet 2020), *Pandemic Profits Exposed*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/pandemic-profits-exposed/>
- ⁹⁹ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ¹⁰⁰ Ibid.
- ¹⁰¹ L. Dagher, A. Abboud et O. Sidani (2023), *Coping with Concurrent Crises in Lebanon: For an Inclusive National Social Registry to Protect the Vulnerable*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://api.lcps-lebanon.org/content/uploads/files/Policy-Brief-75-eng.pdf>
- ¹⁰² R. Assaad, C. Krafft et M. A. Marouani (2022), *Egypt COVID-19 Country Case Study*. OIT/ERF. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sro-cairo/documents/publication/wcms_838226.pdf
- ¹⁰³ Egypt Independent (10 octobre 2020), *Egypt #1 Country in Middle East to Support Women During Coronavirus: UN Report*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://egyptindependent.com/egypt-1-country-in-middle-east-to-support-women-during-coronavirus-un-report/>
- ¹⁰⁴ CTUWS (2 novembre 2020), *Socio-Economic Consequences of Pandemic COVID-19*.

¹⁰⁵ M. Ezzat (8 février 2023), *A Promising Draft Law to Provide Legal and Social Protection for Domestic Workers*. Manassa. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://manassa.news/stories/9382?fbclid=IwAR0Pk3WcRV3tMdN5VMY68H96uAxNsQW4NoEBdjAdEYZLdSyjw1l-QLohG38>

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ N. Wahba (2022), *Background Paper: Improving the Conditions of Domestic Workers in Egypt*. Alternative Policy Solutions. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://api-aps.aucegypt.edu/uploads/articlesAttachments/1647864847pdfFEB%202022%20Paper-%20EN%20-%20Draft%204.pdf>

¹⁰⁸ CTUWS (2 novembre 2020), *Socio-Economic Consequences of Pandemic COVID-19*.

¹⁰⁹ FMI (15 octobre 2022), *Les services du FMI parviennent à un accord au niveau des services avec la Tunisie au titre du mécanisme élargi de crédit*. Communiqué de presse n° 22/353. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2022/10/15/pr22353-tunisia-imf-staff-reaches-staff-level-agreement-on-an-extended-fund-facility-with-tunisia>

¹¹⁰ FMI (15 octobre 2022), *Les services du FMI parviennent à un accord au niveau des services avec la Tunisie*.

¹¹¹ Central Bank of Egypt (CBE) (non daté), *External Position of Egyptian Economy*. Dernière visite le 27 octobre 2022, <https://www.cbe.org.eg/en/EconomicResearch/Publications/Pages/ExternalPosition.aspx>

¹¹² FMI (2015), *Arab Republic of Egypt: Staff Report for the 2014 Article IV Consultation*. Dernière visite le 7 novembre 2022, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2016/12/31/Arab-Republic-of-Egypt-Staff-Report-for-the-2014-Article-IV-Consultation-42692>

¹¹³ Credit Suisse Research Institute (2020), *Global Wealth Report 2020*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/research/publications/global-wealth-report-2020-en.pdf> ; Credit Suisse Research Institute (2019), *Global Wealth Databook 2019*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/research/publications/global-wealth-databook-2019.pdf>

¹¹⁴ Banque mondiale, Données : Croissance du PIB - Égypte. Banque mondiale. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=EG>

¹¹⁵ CAPMAS (2020), *Poverty Indicators*.

¹¹⁶ Center for Economic and Social Rights (2019), *Egypt Universal Periodic Review 2019*.

¹¹⁷ *The Guardian* (7 mars 2020), *Lebanon to Default on Debt for First Time amid Financial Crisis*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.theguardian.com/world/2020/mar/07/lebanon-to-default-on-debt-for-first-time-amid-financial-crisis>

¹¹⁸ G. Lopez-Acevedo, M. C. Nguyen, N. Mohammed et J. Hoogeveen (30 juin 2022), *How Rising Inflation in MENA Impacts Poverty*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://blogs.worldbank.org/arabvoices/how-rising-inflation-mena-impacts-poverty>

¹¹⁹ International Crisis Group (2023), *CrisisWatch Digest Lebanon, January 2023*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/east-mediterranean-mena/lebanon/crisiswatch-digest-lebanon>

¹²⁰ S. A. Khalil et V. Bacchin (2015), *Looking Ahead in Times of Crisis*. Oxfam. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.oxfam.org/en/research/lebanon-looking-ahead-times-crisis>

¹²¹ Banque mondiale (11 février 2023), *First Shipment of 33,000 Tons of Wheat Helps Rebuild Lebanon's Stock and Ensure Access to Affordable Bread*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2023/02/11/first-shipment-of-33-000-tons-of-wheat-helps-rebuild-lebanon-s-stock-and-ensure-access-to-affordable-bread>

- ¹²² FMI (2023), *Lebanon: Technical Assistance Report on Putting Tax Policy Back on Track*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2023/English/1LBNEA2023001.ashx>
- ¹²³ S. Yerkes, J. McCoy, P. Stronski, T. de Waal, S. Brechenmacher, M. Pierini, Y. Sayigh et H. Meddeb (2022), *Global Lessons for Tunisia's Stalled Transition*. Carnegie. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://carnegieendowment.org/2022/07/21/global-lessons-for-tunisia-s-stalled-transition-pub-87541>
- ¹²⁴ FMI (22 juin 2022), *Déclaration de M. Jihad Azour, administrateur du FMI, à l'issue de son séjour en Tunisie*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2022/06/22/pr22220-tunisia-statement-by-director-jihad-azour-at-the-conclusion-of-a-visit-to-tunisia>
- ¹²⁵ K. Attia et S. Mechmech (2022), *A Decade of Austerity*. Al Bawsala. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.albawsala.com/en/publications/20225529>
- ¹²⁶ FMI (mai 2023), *Total IMF Credit Outstanding (in SDR)*. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://www.imf.org/external/np/fin/tad/balmov2.aspx?type=TOTAL>. Conversion sur xe.com.
- ¹²⁷ Egypt Social Progress Indicators (non daté), *Egypt's Wealth Gap*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.progresseqypt.org/en/indicator.html#wealth-gap>
- ¹²⁸ Ministère des Finances, République arabe d'Égypte (non daté), *2021/2022 Financial Statement*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.mof.gov.eg/ar/posts/stateGeneralBudget/5fdab2567452020007052b5b/%D9%85%D9%88%D8%A7%D8%B2%D9%86%D8%A9%20%D8%B9%D8%A7%D9%85%D8%A9%2021%2022>
- ¹²⁹ United Nations Egypt (2020), *Covid-19 Socio-economic Response and Recovery Plan for Egypt*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-08/EGY_Socioeconomic-Response-Plan_2020.pdf
- ¹³⁰ Human Rights Watch (12 janvier 2023), *Egypt: Des tentatives de dissimuler la crise des droits humains en 2022 : Les abus affectent de larges segments de la société*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.hrw.org/fr/news/2023/01/12/egypte-des-tentatives-de-dissimuler-la-crise-des-droits-humains-en-2022>
- ¹³¹ Center for Economic and Social Rights (2020), *Human Rights and the IMF's Covid Response*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.cesr.org/sites/default/files/Brief%2012%20-%20IMF%20FINAL%20PDF.pdf>
- ¹³² Oxfam (2023), *La loi du plus riche : pourquoi et comment taxer les plus riches pour lutter contre les inégalités*. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621477/bp-survival-of-the-richest-160123-fr.pdf>
- ¹³³ Center for Economic and Social Rights (2020), *Income Support to Protect Rights*. Dernière visite le 29 mars 2023, https://www.cesr.org/sites/default/files/Brief%207%20-%20Income%20Support%20Online_0.pdf
- ¹³⁴ Dagher et al. (2022), *For Inclusive and Fair Covid-19 Socio-Economic Recovery Measures*.
- ¹³⁵ Dagher et al. (2023), *Coping with Concurrent Crises in Lebanon*.
- ¹³⁶ Ibid.
- ¹³⁷ A. Bouzaïene (2022), *La justice fiscale, un enjeu de survie à la portée de la Tunisie*. Al Bawsala, p. 13. Dernière visite le 29 mars 2023, <https://www.albawsala.com/files/2022/06/Rapport-La-justice-fiscale-.pdf>
- ¹³⁸ N. Tamale (2021), *Adding Fuel to Fire: How IMF Demands for Austerity Will Drive Up Inequality Worldwide*. Oxfam. Dernière visite le 11 mai 2023, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621210/bp-covid-loans-imf-austerity-110821-en.pdf?sequence=1>
- ¹³⁹ Si les recommandations politiques énumérées s'appliquent à la Tunisie et à l'Égypte, qui ont des programmes en cours avec le FMI, elles sont également pertinentes pour le Liban, qui

doit encore mettre en œuvre les recommandations formulées par le FMI pour débloquer des fonds dans le cadre d'un programme de financement.

¹⁴⁰ N. Abdo (2019), *The Gendered Impact of IMF Policies in MENA*.

¹⁴¹ Center for Economic and Social Rights. (2020), *Human Rights and the IMF's Covid Response*.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

KEDV (www.kedv.org.tr)